BON DE SOUTIEN – BULLETIN DE VERSEMENT PERSONNE MORALE

☐ **Don manuel de : ……**

Les dons manuels effectués au profit de l'association ANDRE ROUSSEL ouvriront peut-être droit à une réduction d'impôts de 66% du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20% du revenu imposable du donateur (l'excédent éventuel peut être reporté sur les 5 années suivantes).

☐ **Souhaite s'impliquer dans la vie de l'Association et deviens adhérent, moyennant le règlement de la somme de :…… 150 €**

S'engage à se conformer aux statuts de l'Association (consultables sur simple demande)

Date et signature :

☐ **Chèque d'un montant total de : ……**

Coordonnées :

Entité :

Adresse :
Représentée par :

En qualité de

Téléphone : E-mail

Ce bulletin de versement et votre chèque libellé à l'ordre de Association ANDRE ROUSSEL, sont à adresser à

Chez Groupe CEA

Association ANDRE ROUSSEL / Bénédicte NAEGELLEN (Trésorière)
11, rue de Rochechouart
75009 PARIS